



## ÉDITO

n°51

# LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Janvier 2019

### Les joies de l'hiver...

Un épais tapis blanc recouvre enfin Archamps. Quelques flocons virevoltent, scintillent et tout s'adoucit... La neige est enfin arrivée, qui apaise et revigore à la fois... Certes, elle n'est pas du goût de tout le monde, mais il faut bien reconnaître qu'avec la neige c'est aussi le calme qui revient. Ne trouvez-vous pas que le blanc nous va mieux que le jaune et que le manteau nous va mieux que le gilet... ?

Les enfants eux, en tout cas, se réjouissent de pouvoir enfin faire des glissades et des batailles de boules de neige. Et la municipalité se réjouit aussi d'avoir pu offrir aux jeunes élèves de l'école Raymond Fontaine, la joie d'une sortie en ski de fond sur les pentes du Salève. Merci à leurs enseignantes, merci aux bénévoles et professionnels des associations du foyer nordique et du téléski du Salève, de nous avoir ainsi permis de renouer avec un passé pas si lointain où les enfants d'Archamps, en vrais petits savoyards, apprenaient

le ski à Archamps ! Merci aussi à nos conseillers municipaux d'avoir fait le pari il y a quatre ans et demi, malgré le réchauffement climatique, de relancer l'exploitation d'un domaine skiable sur le territoire de la commune. Merci enfin à nos conseillers départementaux d'avoir partagé ce rêve, en subventionnant l'acquisition d'une nouvelle dameuse et la rénovation de notre unique remontée mécanique. Le pari a été gagné et le rêve s'est réalisé.

Alors si vous en avez le loisir, je vous invite à suivre l'exemple de nos écoliers et aller découvrir le plaisir de skier à 15 minutes de chez vous, avec le lac Léman à vos pieds et une vue exceptionnelle sur les massifs alpin et jurassien. Le foyer nordique vous accueillera, vous pourrez y louer des équipements complets pour

le ski de fond ou les raquettes et même y pique-niquer. Et si l'hiver se maintient, vous pourrez aussi dévaler le mercredi, le samedi ou le dimanche - et durant les vacances scolaires -, la piste de ski alpin qui offre un panorama unique sur Genève et son jet d'eau !

Bref, avec la neige, le mois de janvier a débuté dans le calme et la bonne humeur et c'est ce que je vous souhaite à tous pour l'année entière.

Que 2019 vous apporte la santé, la paix et la joie !

**Archamps,  
le 23 janvier 2019  
Le Maire, Xavier Pin**



## RÉDUISONS LES PESTICIDES...



La loi « Labbé » de 2014 impose aux collectivités de ne plus utiliser de produits pesticides pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades accessibles au public.

Avec nos services communaux, nous montrons l'exemple dans les espaces publics en utilisant des techniques de désherbage naturelles.

Chers Archampoises, vous êtes également concernés puisque depuis 2019, la vente et l'utilisation de ces produits sont également interdites pour les particuliers ; cela sera bénéfique pour votre santé, celles de vos enfants et pour l'environnement car les produits sont très rémanents. Des méthodes alternatives existent (désherbage manuel, recettes naturelles, paillage, choix de plantes locales etc).

Pour plus d'infos rdv sur [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)

# ARCHAMPS ET LA FÊTE DE LA SAINT-MAURICE



La « Saint-Maurice » est célébrée le 22 septembre, une occasion pour le village d'organiser une manifestation festive. Saint-Maurice est le patron de la paroisse d'Archamps. Il est également le patron des Alpes, de la Savoie et des gardes suisses. Son histoire remonte au III<sup>ème</sup> siècle.

La fête de la Saint-Maurice était célébrée dans les années 1960 devant la fruitière, soit la mairie actuelle. La famille Peillex, forains bien connus à l'époque, y installait manège, grande balançoire en bois et stand de tir. Le hangar agricole de M. Laverrière (à l'emplacement de la pharmacie), servait de local pour le bal et le repas au son de l'accordéon ; les enfants des écoles juchés sur un char, donnaient le spectacle en chantant « Il était un petit navire » entre autres.

Après une longue période sans fête, cette « vogue » ou « kermesse » a été reprise en 1976 par une dynamique équipe de bénévoles réunie dans le « Comité des Fêtes d'Archamps », association créée pour l'occasion et présidée par Daniel Peray. Equipe qui se retrouvait également pour « faire tourner » bénévolement le télésiège du Salève. A ce propos et rétrospectivement, la municipalité remercie sincèrement le président du télésiège de l'époque monsieur Yves Chavanne et son discret adjoint Claude Niquille, ainsi que tous les bénévoles de l'époque qui ont œuvré au maintien de la station. Les premières fêtes connurent un immense succès sur le Genevois ; un

« repas côtelettes » avaient réunis 800 convives ! L'accordéon Club du Vieux Mulhouse et son groupe folklorique ont assuré quelques années l'animation, un mariage fut même célébré entre une Alsacienne et un Archampois (de Chotard) ! Devant le succès, la fête s'est assez vite déroulée sur trois jours : sous grand chapiteau, avec bal le vendredi soir pour les jeunes, le samedi repas et bal musette avec spectacle et le dimanche, animations diverses. L'équipe du Comité des Fêtes avait construit un immense sabot qui, posé sur un char, pouvait transporter une dizaine d'enfants. Pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire, chacun avait pu faire son baptême en mont-golfière armée. Chaque année le célèbre tiercé d'ânes organisé de main de maître, par Yvette Peray, connaissait un vif succès ; le maire ses conseillers et le conseiller général devant montrer leur qualité de jockeys sur des montures parfois récalcitrantes ! Ce cycle dura une quinzaine d'années.

**Une nouvelle équipe toute aussi dynamique a repris le flambeau il y a 4 ans, permettant à chacun de retrouver des moments de convivialité bien appréciés.**

Un grand merci à Michel Brand pour ce rappel historique de la Saint Maurice à Archamps.

**Alors me direz-vous : « Pourquoi évoque-t-on la Saint Maurice en ce mois de janvier ? » Et bien tout simplement parce qu'il en va de sa survie !**

En effet, en prévision de son organisation pour septembre 2019 et pour l'organisation des suivantes, à la demande du Comité des fêtes et de l'amicale des boules d'Archamps, les deux principales associations organisatrices, il est indispensable de sonder la population Archampoise, afin de jauger l'intérêt qu'elle porte à cette fête communale historique et qu'elle y apporte ses idées novatrices. Alors, vous êtes citoyen, président ou membre d'une association ? Qui que vous soyez, nous avons besoin de vous, de vos idées et de vos bras le jour de la manifestation, pour que perdure longtemps, cet emblématique rendez-vous de la convivialité villageoise.

**Pour ce faire, il vous suffit de répondre aux questions suivantes et d'envoyer vos réponses à l'adresse de la Mairie : [accueil@mairie-archamps.fr](mailto:accueil@mairie-archamps.fr) ou sur papier à déposer à ce même accueil avant le 28 février 2019 :**

- 1) Serait-il dommage à vos yeux, que cette manifestation disparaisse ?
- 2) Qu'attendez-vous de la Saint Maurice ?
- 3) Avez-vous des idées d'animations à proposer ? Si oui, lesquelles ?
- 4) Seriez-vous prêts à vous investir dans son organisation, son élaboration et son animation ?

Nous vous remercions d'avance de votre engagement dans ce projet essentiel à la vie d'Archamps.





# UNE ENTREPRISE DURABLE À ARCHAMPS

En février, nous vous présentons l'entreprise **MEGGITT (Sensorex)** de la Technopole, dans laquelle le Développement Durable fait partie du quotidien !

Certifiée ISO 14001, l'entreprise prend en compte l'Environnement dans chacune des facettes de son activité. Indépendamment de son activité de production, diverses actions sont aussi faites au sein de l'entreprise afin de protéger l'Environnement.

## En voici quelques-unes des meilleures !

- Depuis 2012, une diminution de 30 % de la quantité d'eau utilisée a été réalisée malgré une croissance régulière de l'activité. Ces économies ont été rendues possibles par la mise en circuit fermé du réseau de refroidissement de certains moyens de production ;
- Les éclairages du parking et 75 % des éclairages intérieurs, initialement au sodium ou aux lampes néons, ont été remplacés par des éclairages LED. Ces éclairages sont plus efficaces et permettent de réduire la consommation d'énergie ;
- L'extinction des ordinateurs et des autres appareils électroniques est programmée automatiquement tous les soirs ;
- Les cartouches d'encre, les piles (de l'entreprise et des salariés), les lampes, les déchets d'équipements électriques, ou électroniques sont collectés pour pouvoir être recyclés ;
- Les ordinateurs obsolètes, eux, sont, soit donnés aux salariés à travers un tirage au sort, soit vendus à bas prix pour les écoles ;
- Enfin, au restaurant d'entreprise on mange bio, label rouge, local et de saison grâce aux services de notre partenaire LEZTROY.

### En complément :

- Soixante pieds de vignes ont été plantés par les employés sur un espace vert de l'entreprise et sont entretenus sans produits chimiques. Le but est de faire participer les employés à l'entretien de la vigne, à la fabrication du vin puis de distribuer le vin ainsi récolté aux employés ;
- De plus, en collaboration avec Thibaut Gaucheret, jeune apiculteur à Présilly, nous étudions la faisabilité d'installer deux ou trois ruches en 2019, sur l'espace vert de l'entreprise.



**La mairie est fière de ces initiatives et heureuse de ces échanges futurs autour du sujet.**

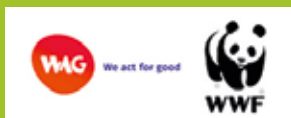


## LE GESTE DURABLE DU MOIS

Disponible sur iOS et Android, téléchargez sur vos smartphones l'appli « We Act for Good » (WAG) pour participer à des challenges et avoir des pistes pour réduire votre impact écologique. De manger moins de viande, jusqu'à utiliser des shampoings solides ou changer de fournisseurs d'énergie pour ne consommer que de l'électricité renouvelable, à chacun de choisir les actions qui l'intéressent ou qu'il pense être capable de relever.

En plus des défis, WAG permet par exemple de localiser les commerces de proximité qui proposent produits locaux, bio ou en vrac.

**Natacha Philippe.**



## LES VŒUX DU MAIRE

La salle polyvalente, a accueilli la population Archampoise pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, ce vendredi 18 janvier 2019 à 19 heures. En présence de madame le commandant d'escadron Emilie Million-Brodaz et des Maires de quelques communes frontalières suisses et françaises, c'est entouré du personnel communal et des membres du conseil, que notre édile s'est exprimé en cette nouvelle année.

Dans une figure de style innovante, il ne nous a pas parlé des coulisses de la vie d'une Mairie mais...il nous en a un peu parlé quand même. En structurant son allocution en deux parties composées du bilan des choses accomplies et des projets à mener encore à bien, aucun domaine ne fut épargné et c'est avec la sincérité qui le caractérise, qu'il a égrené un par un les différents contextes relationnels que rencontrent les élus dans l'élaboration de leurs projets et l'exercice de leur mandat. Les combats plus ou moins virulents avec les décideurs de certains organismes, les divergences, les lenteurs administratives, l'adaptation permanente aux lois en vigueur et la gestion des conflits internes et externes. Mais aussi, les moments



de satisfaction de voir les projets de campagne aboutir, des rencontres humaines riches et des moments de plaisirs et de joie partagés parfois, et oui, il y en a !

Même sans micro, il n'évita pas les sujets qui fâchent, mais en expliqua calmement les fondements, dans la conscience de ne pouvoir satisfaire tout le monde à 100 %, sans pour autant abandonner quelques petites pointes d'humour dont il a le secret.

Enfin, il remercia les autorités dans leur ensemble, les forces de l'ordre et les pompiers en particulier, dans les temps agités que vit notre pays actuellement. Il n'oublia pas bien sûr, d'être reconnaissant de l'excellent travail accompli par le personnel communal,

qu'il remercia chaleureusement, salua aussi l'engagement assidu des conseillers et des adjoints. Il valorisa le travail de toutes les personnes concernées par la vie associative de notre village en rappelant que c'est la symbiose de toutes ces énergies qui permettent de faire vivre Archamps.

Pour finir, il invita tout le monde à se sustenter et à se réunir autour du verre de l'amitié. La légende raconte que certains ont fait durer le plaisir tard dans la nuit...

**Gaël Louchart**



**STATIONNEMENT ALTERNE**  
Une initiative du Groupement  
Groupement auto  
KIA  
New the project of Archamps

Par la troupe de  
**TOUS EN SCENE**

Samedi 16 Mars à 20 h 00  
**ARCHAMPS - Salle des Fêtes**  
Tarifs : 12 C / B C - 12 ans  
Petite Restauration / Buvette

RÉSERVATION :  
[www.tousenscene.org](http://www.tousenscene.org) ou [fescrozet@gmail.com](mailto:fescrozet@gmail.com)  
ou au 09 84 21 60 44 (répondeur)

**GRAND DÉBAT NATIONAL**

**#EXPRIMEZVOUS!**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE FISCALITÉ CITOYENNETÉ ORGANISATION DE L'ÉTAT

Afin de recueillir la parole des citoyens sur les thèmes de la fiscalité et des dépenses publiques, de l'organisation des services publics, de la transition écologique et de la démocratie et citoyenneté, un cahier de doléances et propositions est disponible à l'accueil de la mairie.

Il est aussi possible de proposer des idées en ligne sur <https://granddebat.fr/>